



**Compte rendu du
Conseil social d'administration spécial départemental
2 nd degré de la Mayenne
du 27 juin 2024**



Présents :

Mme Lacoste (DASEN, M.Vauléon (secrétaire général), Mme Rabbé (DSDEN), M.Trocherie (DSDEN), et les 10 représentants des personnels,

Déclaration liminaire de la CGT Éduc'action et FNEC / FP / FO.

Réponse de la DASEN à la déclaration de la CGT Éduc'action concernant l'implantation de la 4ème ULIS au lycée Buron : « Les besoins des élèves sont la priorité » et ne tient pas compte de la situation du lycée Buron qui compte déjà 3 ULIS ! »

Lire [ICI](#) la motion des élus CGT Éduc'action au CA du lycée Buron du 18 avril adoptée à l'unanimité.

Concernant les ULIS, rappel de la CGT Éduc'action : les effectifs des ULIS sont très chargés (montent jusqu'à 13 ou 14 pour des textes qui indiquent 10) → conditions de travail des collègues d'ULIS dégradées, qui interpellent leur inspecteur mais qui n'ont pas de réponse. La DASEN indique que les difficultés ne sont jamais remontées jusqu'à elle !

Les PV des 15 février, 12 mars et 26 mars 2024 sont approuvés à l'unanimité.

Ajustements de la carte scolaire du second degré public, rentrée 2024

- La demande de moyens supplémentaires adressée par la DASEN au rectorat (15 à 20 h) a été refusée : refus du rectorat qui ne dispose pas de moyens supplémentaires. Refus également du rectorat de transformer une dizaine d'HSA en Heures Postes.

→ **L'enveloppe ne change pas par rapport à Mars.**

- Ouverture ULIS TND (Troubles du Neuro Développement) au collège Alain Gerbault
→ Il y aura environ 1,5 ETP personnel médico social en appui de l'ULIS : ces personnels disposeront d'un local au sein du collège (1 appartement est rénové en ce moment par le conseil départemental dans ce but)

- Également 1 appui médico-social pour travail avec l'équipe du lycée Buron, qui sera « donné » par une association comme l'ADAPEI.

- 1 AED à temps plein sera affecté au lycée Buron et le poste sera fléché sur la 4ème ULIS.

- 1 AED (= poste surnuméraire) sera nommé au lycée Rousseau jusqu'à la fin des travaux.

- La demande de la création d'un poste de chef des travaux au lycée Rousseau est refusée, tout comme la demande d'un poste de PE.

Questions diverses de la CGT Educ'action

Nous aimerions avoir des éclaircissements sur les services partagés : nos collègues nous avertissent qu'ils se retrouvent à se débrouiller en téléphonant dans les établissements dans lesquels « on » leur a dit qu'il y aurait des heures à faire, et découvrent que des arrangements ont déjà été conclus, entre chefs d'établissement et personnels par exemple, dans une opacité la plus complète et au mépris des règles de transparence et d'équité entre personnels.

→ Réponse : Pas d'éclaircissements sur ce point, les situations ne cessent d'évoluer...

Dans la suite logique de cette demande, nous aimerions qu'il nous soit communiqué la liste des BMP disponibles (liste que les chefs d'établissement ont déjà eue).

→ Réponse : les BMP ne cessent d'être modifiés et d'évoluer donc les documents sont donnés au dernier moment.

Concernant les réajustements de la structure en collège (plus ou moins une division), sachant qu'une division coûte 29 heures, et que les réajustements opérés le sont à géométrie variable, quelle explication pouvez-vous nous donner ?

→ Réponse : 9 h ont été données aux classes de 6ème et 5ème pour la mise en place des groupes de niveaux. S'il y a par exemple une classe de 6ème en plus, alors ces 9 h qui avaient été données ne sont plus nécessaires, ces 9h étant incluses pour la nouvelle classe.

Rien n'a été fait au hasard, il y a un travail de précision avec les équipes de direction et un niveau de précision qui va jusqu'à la prise en compte de la personne concernée.

Concernant les groupes de niveaux (auxquels nous continuons de nous opposer) : comment se mettent-ils en place dans les collèges mayennais ? Y a-t-il assez de professeur.es de français et de mathématiques pour les assurer ?

→ Réponse : Il y a eu des rencontres fréquentes avec les principaux. La consigne donnée aux principaux : « Être prudent ».

Tout s'est fait dans un climat de concertation et il y a une hétérogénéité des projets d'organisation de la mise en place des groupes de niveaux.

Par exemple certaines équipes ont décidé de fonctionner en groupes toute l'année, sans utiliser les 10 semaines réservées aux classes entières. Au contraire, d'autres équipes mettront les groupes en place après les vacances de la Toussaint.

Il y a une inquiétude en français, manque éventuel... En français, il y aura 3 stagiaires mi-temps et 2 stagiaires à temps plein.

Concernant les stages de seconde : nous aimerions qu'un bilan soit fait lors du CSA D de rentrée :

→ Réponse : Proportion d'élèves de seconde partis en stage dans les 6 lycées mayennais ?

90 % des élèves sont partis en stage, la DASEN pensait en début d'année que 50 % serait déjà bien...

Mais tous les élèves ne font pas 2 semaines de stage, quand des élèves ont trouvé une semaine, c'est validé.

Comment a été organisé l'accueil des élèves sans stage au sein des lycées sachant que bon nombre de collègues en lycée étaient convoqués pour les examens ?

Réponse floue : mise en place d'accueil et d'activités style activités ONISEP. L'inspectrice en charge de l'orientation a mis en place un parcours qui concerne 80 élèves qui n'avaient pas de stage : il y a eu des visites chez des partenaires du monde pro.... « Le bilan n'est pas si mauvais » dicit la DASEN.

Au niveau pédagogique ? Quel travail préparatoire au départ en stage ? Quel suivi des stages ? Quel bilan des stages ?

→ Evidemment les établissements gèrent comme ils veulent. La plupart du temps des bilans seront faits en heure de vie de classe à la rentrée...

Conclusion : l'ensemble des représentants des personnels se plaint d'avoir les documents de travail le jour même des instances (tableau des BMP), mais les services de la DSDEN répondent que comme ça n'arrête pas de changer, s'ils avaient envoyé les docs la semaine dernière, ils ne seraient plus d'actualité le jour de l'instance.

Il y a clairement un manque de moyens et les maigres demandes de la DASEN au rectorat sont refusées !

Plus que jamais, il s'agit de gérer la pénurie dans une urgence devenue la norme !